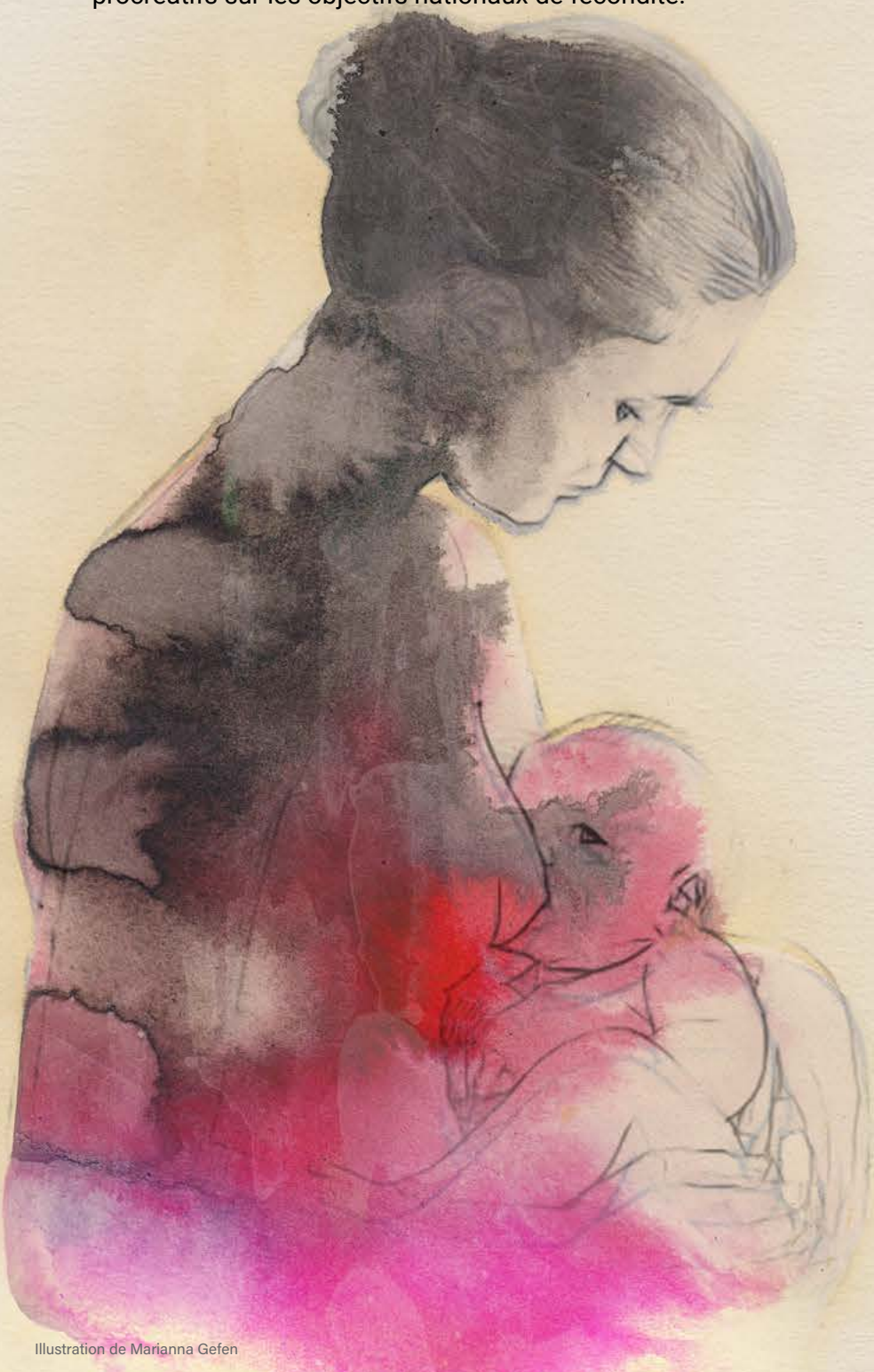


LA VÉRITABLE CRISE DE LA FÉCONDITÉ

La quête du libre arbitre
en matière de procréation
dans un monde
en mutation

En 2025, le taux de fécondité mondial est au cœur des débats.

Dans bon nombre de pays, le recul des taux de natalité conduit certains à agiter le spectre d'un « effondrement démographique ». Pour tenter d'enrayer les évolutions démographiques enregistrées sur leur territoire, les gouvernements adoptent parfois des mesures drastiques afin de convaincre les femmes et les jeunes d'avoir plus d'enfants. Il est souvent présumé que les jeunes adultes choisissent délibérément d'avoir moins d'enfants. Une pression est dès lors exercée sur les femmes pour qu'elles alignent leurs choix procréatifs sur les objectifs nationaux de fécondité.



Pourtant, *l'État de la population mondiale 2025* montre bien que la plupart des gens veulent des enfants, et que beaucoup en désirent plus qu'ils ne peuvent en avoir. Ce constat se vérifie partout, même dans les pays affichant les taux de fécondité les plus bas. Cela signifie que nous ne sommes pas face à un danger de dépopulation, mais bien à une crise du libre arbitre en matière de procréation. Dans tous les pays étudiés, quel que soit leur taux de fécondité total, le choix procréatif le plus fondamental que puisse faire un être humain, à savoir décider s'il souhaite avoir un enfant, quand et avec qui, est remis en cause, voire purement et simplement bafoué.



Une crise du libre arbitre en matière de procréation

Trop de personnes font face à des obstacles qui les empêchent de fonder la famille qu'elles souhaitent. Si les femmes et les filles du monde entier continuent de lutter afin d'exercer leur autonomie en matière de prévention des grossesses, elles peinent aussi à exercer leur liberté de choix pour ce qui est d'avoir des enfants.



Illustration de Cyan Haribhai

Une enquête de l'UNFPA, menée dans 14 pays abritant au total environ 37 % de la population mondiale, montre qu'une proportion alarmante d'adultes, hommes et femmes confondus, se trouvent dans l'incapacité de réaliser leurs intentions en matière de fécondité.

Illustration de Stina Persson



Environ

20 %

des personnes adultes en âge de procréer pensent qu'elles ne pourront pas avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent.

Environ

1 sur 3

a déjà vécu une grossesse non intentionnelle.

Illustration de Marianna Gefen

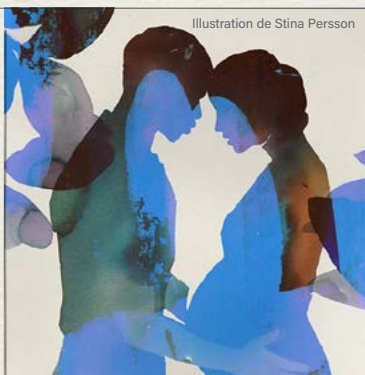


Environ

1 sur 4

n'a pas pu satisfaire son désir d'enfant au moment où elle l'aurait souhaité.

Illustration de Stina Persson



39 %

indiquent que les contraintes financières ont entravé ou risquent d'entraver leur capacité à atteindre leur taille de famille idéale.

Environ

1 sur 5

explique que la peur de l'avenir (changement climatique, dégradation de l'environnement, guerres, pandémies, etc.) l'inciterait ou l'a incitée à avoir moins d'enfants qu'elle l'aurait souhaité.

Illustration de Cyan Haribhai





Révéler les obstacles à la liberté de choix

Dans tous les pays, le principal obstacle au fait d'avoir des enfants est d'ordre financier. Quelque 39 % des répondants affirment que les contraintes financières les ont poussés ou seraient susceptibles de les pousser à avoir moins d'enfants qu'ils le souhaitent.

Les inégalités de genre contribuent aussi considérablement à restreindre la liberté de choix : les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes (13 % contre 8 %) à invoquer la répartition inéquitable du travail domestique comme facteur d'une fécondité inférieure à leurs objectifs initiaux.

De nombreux gouvernements cherchent des moyens d'inciter les familles à faire plus d'enfants, mais les désirs d'enfant d'une bonne partie de la population sont réprimés par les politiques restrictives, le coût exorbitant des soins de santé et les inégalités. Les disparités persistantes entre les genres sont ainsi corrélées à un déclin de la fécondité dans les pays où celle-ci est inférieure au seuil de renouvellement de la population. Les couples de même sexe et les personnes célibataires se voient souvent refuser l'accès aux services d'assistance médicale à la procréation. Et en Afrique subsaharienne, l'infertilité constitue un obstacle important, mais négligé, au désir de parentalité.

Pourtant, plutôt que d'élargir l'éventail des choix, certains décideurs politiques le limitent, allant dans les cas les plus extrêmes jusqu'à restreindre l'accès à la contraception dans le but d'influer sur les taux de natalité.

Non seulement ces mesures portent atteinte aux droits procréatifs et au libre arbitre des femmes et des filles, mais elles pourraient bien être contreproductives. Les politiques coercitives, ou simplement *perçues* comme telles, peuvent produire des effets contraires à ceux recherchés, en renforçant la volonté des hommes comme des femmes à affirmer leur autonomie procréative. Dans les endroits où l'avortement est interdit, par exemple, certaines personnes ont recours à la stérilisation volontaire, tandis que d'autres sont confrontées à l'infertilité secondaire à la suite d'un avortement non médicalisé.

Une politique de planification au service des familles

La solution à la crise du libre arbitre en matière de procréation consiste à lever les obstacles qui entravent la liberté de choix, en créant des systèmes qui respectent les aspirations procréatives des individus. Plusieurs mesures s'imposent :

- **Rendre la parentalité accessible et abordable** à travers des politiques favorables aux familles, notamment des services de garde peu coûteux et des congés rémunérés pour les personnes qui s'occupent d'enfants ;
- **Aider les jeunes** dans leur transition vers l'âge adulte en leur proposant des emplois sûrs et des logements abordables ;
- **Encourager l'égalité des genres au sein des couples**, afin que la responsabilité des soins aux enfants ne repose pas de manière disproportionnée sur les femmes et que les hommes connaissent eux aussi les satisfactions liées à l'éducation des enfants ;
- **Soutenir les familles** dans toute leur diversité ;
- **Reconnaître l'immigration** comme un moyen de remédier au recul de la productivité économique et aux pénuries de main-d'œuvre ;
- **Garantir la santé et les droits en matière de procréation pour toutes et tous**, notamment en diffusant des informations fiables sur la fécondité ;
- **Permettre à chaque personne de décider** librement du nombre d'enfants qu'elle souhaite, du moment et de l'espacement des naissances, qu'elle veuille beaucoup d'enfants, peu, ou pas du tout.

Il est primordial que les décideurs politiques tiennent compte de l'avis des jeunes, dont les préoccupations concernant l'avenir influenceront inévitablement les choix en matière de planification familiale. Les jeunes qui ont espoir en l'avenir sont davantage susceptibles de vivre en harmonie avec leurs projets personnels et familiaux.

Face à la crise du libre arbitre en matière de procréation, la véritable solution consiste en définitive à bâtir un monde plus équitable, plus durable et plus soucieux du bien-être des populations, qui aide les individus à fonder la famille à laquelle ils aspirent. Comme l'a fait remarquer un jeune activiste, « les gens ne pensent pas seulement aux enfants qu'ils vont avoir, mais au monde dont leurs enfants vont hériter ».



Assurer les droits et les choix pour tous

Fonds des Nations Unies pour la population
605 Third Avenue, New York, NY 10158
Tél. +1 212-297-5000 • www.unfpa.org • @UNFPA

Illustration (couverture) de Graham Dean